



Rapport de mise en œuvre des recommandations des

PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING DE L'UNEP FI

2021



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

POINTS DE REPORTING ET D'AUTO-EVALUATION	REPNSES SYNTHETIQUE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.	REFERENCE(S) / LIEN(S) PERTINENTS ILLUSTRANT A LA REPONSE
<p>Principe 1: Alignement Nous alignerons notre stratégie d'entreprise de façon à être en harmonie avec les besoins des individus et les objectifs de la société et à y contribuer, tels qu'ils sont exprimés dans les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux probants</p>		
<p>1.1 Modèle d'affaire de Crédit Agricole S.A.</p>	<p>NOTRE MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE DE PROXIMITÉ – UNE BANQUE DE LA RELATION GLOBALE POUR TOUS :</p> <p>Le modèle de banque universelle de proximité (BUP) du Groupe Crédit Agricole repose sur l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés. Les Caisses régionales sont au cœur de ce modèle, qui repose sur un savoir-faire reconnu dans la capacité à distribuer, en France et à l'international, tous les produits et services financiers du Groupe afin de servir tous les types de clientèle. Avec ce modèle, le Groupe Crédit Agricole marque sa volonté d'être le partenaire de confiance de tous ses clients et de couvrir l'ensemble de leurs besoins financiers et patrimoniaux : moyens de paiement, assurances, gestion de l'épargne, financement, immobilier, accompagnement à l'international.</p> <p>L'ensemble de ces services et expertises est proposé dans une relation de proximité qui s'appuie sur les banques de détail du Groupe en France (Caisses régionales, LCL, BforBank) et à l'international (Crédit Agricole Italia, CA Bank Polska, Crédit du Maroc, CA Egypt, CA Ukraine...). La connaissance des attentes et des besoins des clients ainsi que la taille des réseaux du Groupe permettent en retour aux métiers spécialisés de Crédit Agricole S.A. d'améliorer en permanence leurs offres et leur compétitivité. Avec ses filiales spécialisées (en assurances, gestion d'actifs, immobilier, gestion de fortune, banque de financement et d'investissement, services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs, financements spécialisés, moyens de paiement), le Groupe peut proposer des solutions globales et sur mesure à tous ses clients, dans les bons comme les mauvais moments, dans le cadre d'une relation durable.</p>	<p>Voir Document Universel d'enregistrement, chapitre "Présentation de Crédit Agricole S.A."</p>
<p>1.2 Alignement de la stratégie sur les Objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux probants</p>	<p>La performance extra-financière :</p> <p>Au plus haut niveau de l'entreprise, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., société cotée et organe central du groupe Crédit Agricole, veille à ce que la stratégie et les activités du Groupe prennent en compte les préoccupations et les risques environnementaux et sociaux en confiant l'examen de sa stratégie ESG à deux comités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité Stratégie et RSE - Le Comité des risques Groupe (CRG) 	<p>Voir https://www.credit-agricole.com/notre-groupe/notre-projet-degroupe/notre-vision Voir Document d'enregistrement universel, chapitre</p>

	<p>Alignement sur les ODD : Le soutien de Crédit Agricole S.A. aux ODD (Objectifs de développement durable) s'inscrit dans le cadre de ces enjeux prioritaires. Pour renforcer ses actions, le Groupe a cartographié ces liens entre les ODD, les principaux risques extra-financiers identifiés et les politiques mises en œuvre. Le Groupe contribue directement aux ODD par des actions concrètes qui apparaissent dans le DEU.</p> <p>La participation à des coalitions ambitieuses : Le groupe Crédit Agricole et ses différentes entités ont décidé de rejoindre trois coalitions d'institutions financières engagées dans la neutralité carbone 2050. Le Groupe s'est également engagé à publier des objectifs scientifiques validés par la Science-Based Target initiative (SBTi) pour sa stratégie climat d'ici fin 2022.</p> <p>Alignement sur l'Accord de Paris : Le Crédit Agricole s'engage à aligner ses portefeuilles et ses projets de financement pour limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C d'ici 2100.</p> <p>Cadres internationaux/nationaux/régionaux : Le Crédit Agricole est signataire des Principes Equateur, des Principes Green Bonds et des Principes Poséidon, renforçant ainsi ses engagements environnementaux (DEU 2021, chapitre 2, p.117-118). Sur le plan social, le Groupe a signé la Charte de la diversité, la Charte de la parentalité et mène une politique volontariste en matière de handicap.</p>	<p>"Performance extra-financière", paragraphes 3.4.1 et 3.4.3</p>
--	---	---

<p>Principe 2 : Définition de l'impact et de la cible Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs sur les personnes et l'environnement et en gérant les risques pour ces personnes et cet environnement résultant de nos activités, produits et services. À cette fin, nous établirons et publierons des objectifs où nous pourrions avoir les impacts les plus importants.</p>		
<p>2.1 Analyse d'impact</p>	<p>Afin d'identifier les principaux risques extra-financiers du Groupe au regard de ses activités, de son modèle d'affaire, de ses implantations géographiques et des attentes des parties prenantes, le Crédit Agricole a mis en place une première approche basée sur l'identification des enjeux ESG prioritaires. Ces enjeux sont analysés en fonction de l'intensité des attentes des parties prenantes et de leur impact potentiel sur les activités de Crédit Agricole S.A., avec six niveaux d'intensité et d'impact estimés. Les résultats de cette analyse sont présentés dans une " matrice de matérialité ". La méthodologie du Crédit Agricole est basée sur une approche structurée étape par étape :</p> <p>Étape 1 : Formalisation des domaines extra-financiers définis par la Raison d'Être du Groupe. Cette étape a permis de formuler trois domaines d'engagements:</p>	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphes 2.1, 2.2 et 2.3</p>

- Partenaire de confiance de tous ses clients ;
- Responsabilité humaine au cœur de son modèle de performance ;
- Engagement délibéré sur les terrains sociétaux et environnementaux.

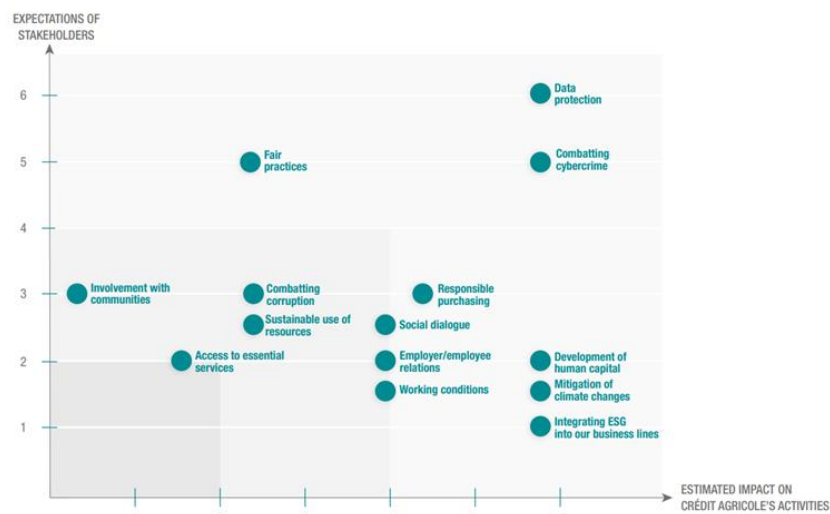
Étape 2 : Démarche complémentaire pour définir un périmètre exhaustif des risques/enjeux extra-financiers. Les domaines d’actions définis dans l’ISO 26 000 et les sujets listés au II de l’article R. 225-105 ont ainsi été croisés avec les trois grands domaines d’engagements liés à la Raison d’Être, ce qui nous a permis d’identifier une trentaine de risques/enjeux extrafinanciers.

Étape 3 : Sélection des risques extra-financiers pouvant affecter les activités du Groupe

Étape 4 : Croisement de ces risques/enjeux avec les attentes des parties prenantes

Chacune des thématiques extra-financières est évaluée, permettant de définir les quinze principaux risques/enjeux extra-financiers pour le Crédit Agricole et ses parties prenantes.

Matrice de matérialité

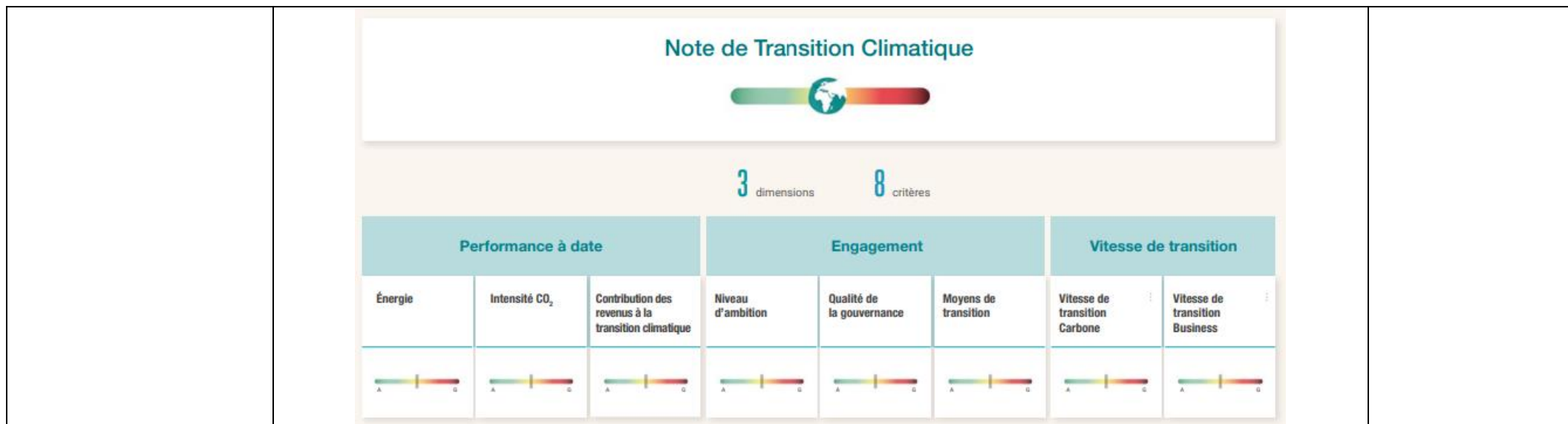


→ **Conclusion sur l'analyse d'impact**

L'ensemble de cette analyse des risques/enjeux extra-financiers et de leur matérialité a permis au groupe Crédit Agricole de définir des politiques de maîtrise d'impact et de risque correspondantes.

<p>2.2 Définition de la cible</p>	<p>Les enjeux ESG ont été intégrés dans la stratégie du Groupe au travers d'objectifs chiffrés, d'un objectif climatique ambitieux, d'une stratégie climatique ambitieuse et d'engagements de transparence.</p> <p>Le Groupe a également souscrit aux engagements de référence de la profession bancaire. Pour accélérer la mise en œuvre de son projet sociétal, il a adopté fin 2021 un plan-programme de 10 engagements autour de trois axes : l'action pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, le renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale, la réussite des transitions agricoles et agroalimentaires.</p> <p>Agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone</p> <p>#1 Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet Net Zero : Adoption d'un objectif de neutralité carbone (" Net Zero ") en 2050 pour l'ensemble du Groupe ; - Arrêt total de financement de tout projet pétrolier et gazier en Arctique ; - Mobilisation pour les énergies renouvelables ; - Livrets d'épargne "verts" et plan d'épargne "vert". <p>#2 Conseiller et accompagner 100 % de nos clients dans leur transition énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "J'écorénove mon logement" pour les particuliers ; - "Objectif Transition Énergétique" pour les entrepreneurs ; - Agilauto et bornes de rechargement <p>#3 Intégrer des critères de performance extra-financière dans 100 % de l'analyse de nos financements aux entreprises et agriculteurs.</p> <p>Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale</p> <p>#4 Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client pour favoriser l'inclusion sociale et numérique</p> <p>#5 Contribuer à redynamiser les territoires les plus fragilisés et réduire les inégalités sociales</p> <p>#6 Favoriser l'insertion des jeunes par l'emploi et la formation</p> <p>#7 Amplifier la mixité et la diversité dans toutes les entités du Crédit Agricole ainsi qu'au sein de sa gouvernance</p> <p>Réussir les transitions agricole et agroalimentaire</p> <p>#8 Accompagner l'évolution des techniques vers un système agro-alimentaire compétitif et durable</p> <p>#9 Permettre à l'agriculture française de contribuer pleinement à la lutte contre le changement climatique</p> <p>#10 Contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire</p>	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphe 3.4</p>
-----------------------------------	---	--

	<p>Ces différents objectifs, destinés à permettre au Groupe de s'aligner sur une trajectoire compatible avec l'accord de Paris, sont déclinés opérationnellement dans les politiques en tenant compte de la volonté du Groupe d'accompagner ses clients et les secteurs économiques dans la transition climatique, et de porter les principes d'une transition juste.</p>	
<p>→ Conclusion sur la définition de la cible Dans la cadre de son plan moyen terme Ambitions 2022, le groupe s'est doté d'objectifs ambitieux conforme à sa Raison d'Être du Groupe "Agir chaque jour dans l'intérêt de la société et des clients".</p>		
<p>2.3 Plans de mise en œuvre et de suivi des objectifs</p>	<p>En 2020, le Groupe a mis en place une plateforme de reporting extra-financier pour faciliter la mise en œuvre de sa stratégie et la gestion de ses objectifs. En 2021, la plateforme GreenWay a été renforcée par l'amélioration continue des fonctionnalités existantes, la gestion de nouveaux indicateurs de performance et la création de nouvelles fonctionnalités : suivi des indicateurs d'empreinte environnementale directe, meilleure traçabilité des indicateurs à des fins d'audit, notation ESG des sociétés cotées, etc.</p> <p>Au total, 90 indicateurs d'impact social et environnemental ont été pilotés (fin 2021). Ce dispositif repose sur le déploiement d'une plateforme de suivi de la performance ESG qui centralise la collecte, la prise en compte et le traitement des données issues de sources internes et externes. Cet outil innovant offre une vision globale de la performance extra-financière du Groupe, en calculant et rapportant des indicateurs clés pour répondre aux besoins de différents types d'utilisateurs. Il héberge et calcule également une note de transition climatique.</p> <p>La Note de Transition Climatique (NTC) est un outil de dialogue avec les grandes entreprises des portefeuilles de CACIB et d'Amundi pour évaluer et accompagner leur trajectoire de transition. La construction de la méthodologie de la NTC a été finalisée fin juillet 2021 et a permis la notation de plus de 8 000 grandes entreprises. En parallèle de ces travaux, le Groupe a également lancé au second semestre 2021 un projet de notation de la trajectoire de transition climatique des entreprises clientes ETI-SME du Groupe.</p> <p>Le Groupe a pris des actions et des engagements pour atteindre les objectifs fixés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une baisse de 20 % des expositions Crédit Agricole CIB à l'extraction pétrole est prévue d'ici 2025 ; - Application d'une politique ESG à 100 % des fonds ouverts sous gestion d'Amundi - Dès 2022, engagements sur la restriction des financements des hydrocarbures non-conventionnels (pétrole, gaz de schiste, de sables bitumineux et protection de la zone arctique) 	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphe 5.2 Et paragraphe 3.4.4. "L'accompagnement des secteurs économiques vers la transition environnementale"</p>



→ Conclusion sur le suivi des objectifs

Le déploiement de la plateforme de production d'informations non financières dans l'ensemble du Groupe nous permettra de suivre en toute transparence la mise en œuvre de nos engagements sociaux et environnementaux. Cette plateforme de production d'informations non financières a vocation à être enrichie de nouvelles fonctionnalités en fonction des nécessités stratégiques et opérationnelles.

2.4 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs

Les premiers résultats ont été atteints en 2021, notamment grâce à la mise en œuvre de la plateforme de reporting extra-financier :

- **Stratégie Climat :**
 - **Objectif Net Zero** : Le Crédit Agricole œuvre au quotidien pour déployer cette vision transformatrice dans tous ses métiers. En 2021, le Crédit Agricole a rejoint des alliances dans le but de contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050 à travers tous ses métiers : banque, assurance et gestion d'actifs. Un engagement qui qualifie et renforce l'objectif de limitation du réchauffement climatique d'ici la fin du siècle formulé par l'Accord de Paris : non plus 2°C mais 1,5°C maximum. 100% des portefeuilles du Groupe sont impactés par cet objectif de décarbonation et l'atteinte de la neutralité en 2050.
 - **Objectif de sortie du charbon** : en ce qui concerne la sortie totale du charbon thermique déterminée en 2019, nous mettons en œuvre notre politique de sortie totale du charbon à l'horizon 2030-2040, en excluant les développeurs et en exigeant un plan de sortie du charbon.

Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphes 3.4, 3.5, 3.6 et 5.1

	<p>- Stratégie Sociale : Dans le contexte de la transformation environnementale et de ses impacts massifs attendus sur l'économie et la société le groupe Crédit Agricole s'engage à accompagner ses clients et à leur apporter des solutions personnalisées tout en favorisant les externalités utiles à la société. Dans ce contexte, Crédit Agricole CIB a joué un rôle de premier plan au niveau mondial pour l'arrangement des social bonds et la Fondation Grameen Crédit Agricole va élaborer son plan à moyen terme pour 2022-2025.</p> <p>- Stratégie ESG : Conformément aux objectifs de développement durable des Nations unies, la stratégie ESG s'articule autour de trois axes : 1. Une stratégie environnementale basée sur des faits scientifiques 2. Une approche inclusive qui favorise la cohésion sociale 3. Une gouvernance dédiée à la réflexion sur le projet sociétal et sa mise en œuvre</p> <p>Le Groupe intégrera des critères de performance extra-financière dans 100% de l'analyse de nos financements aux entreprises et aux agriculteurs. Par ailleurs, la deuxième version de la Note de Transition Climatique a été finalisée fin juillet 2021 par les équipes d'Amundi et de CACIB, et a permis la notation de plus de 8 000 grandes entreprises.</p>	
<p>→ Conclusion sur les progrès accomplis</p>		
<p>Des progrès importants ont été réalisés en 2021 pour la mise en œuvre de notre stratégie environnementale et sociétale.</p>		
<p>Principe 3: Clients</p>		
<p>Nous travaillerons de façon responsable avec nos clients et nos clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.</p>		
<p>3.1 Aperçu des politiques et des pratiques mises en place ou prévues d'être mises en place par le Groupe pour promouvoir des relations responsables avec ses clients</p>	<p>Afin de promouvoir des relations responsables avec ses clients, le Groupe a établi plusieurs lignes directrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Code de conduite anti-corruption, intégré au Règlement intérieur, qui précise les comportements appropriés à adopter par les collaborateurs face à des situations de risque et renforce les comportements éthiques envers toutes les parties prenantes du Groupe (URD 2021, chapitre 2, p.62). - Une politique de lobbying responsable basée sur le Code de conduite des affaires et une Charte du lobbying adoptée en 2013 (URD 2021, chapitre 2, p.95) - Une stratégie de cybersécurité et une politique de confidentialité des données appliquant un ensemble de règles de sécurité informatique pour protéger les données de ses clients et assurer la disponibilité des systèmes informatiques dont il a besoin pour fournir des services à ses clients. Le Crédit Agricole développe également la sensibilisation de ses collaborateurs aux cybermenaces par des formations, des actions ciblées et des exercices thématiques (URD 2021, chapitre 2, p.95). 	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphe 3.3</p>

	<p>– Un dispositif de prévention de la fraude avec des équipes dédiées et des outils adaptés, des procédures de détection et de contrôle. En 2021, 95% des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales ont été formés à la prévention de la fraude (URD 2021, chapitre 2, p.62).</p>	
<p>3.2 Description du travail effectué ou envisagé par le Groupe avec ses clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables</p>	<p>Pour accompagner ses clients dans la transition écologique, le groupe Crédit Agricole entend faire progresser ses métiers et ses filiales en intégrant les enjeux de la transition climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la transition énergétique auprès des entreprises - Des offres et services pour conseiller nos clients particuliers dans la transition climatique - Des solutions d'investissement pour favoriser la transition climatique - Accompagner les secteurs agricoles et agroalimentaires sur la voie de la transition écologique - Le Crédit Agricole lance un fonds paneuropéen de capital-investissement et de dette (1 milliard d'euros d'objectif), pour financer les projets d'entreprises engagées dans des démarches permettant de nourrir durablement la planète avec des produits sains, sûrs et protecteurs des sols et de la biodiversité et/ou en développant des techniques qui accompagnent les transitions environnementales et technologiques du secteur agricole et agroalimentaire. 	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphes 2.1, 2.2 et 2.3 et 3.2.3</p>

Principe 4 : Parties prenantes

Nous consulterons, engagerons et collaborerons de façon proactive et responsable avec les intervenants pertinents afin d'atteindre les objectifs de la société.

<p>4.1 Description des intervenants (ou les groupes/types de parties prenantes) avec lesquels le Groupe a consulté, engagé, collaboré ou établi un partenariat en vue de mettre en œuvre ces principes et d'améliorer son impact.</p>	<p>La banque participe à de nombreux cercles de réflexion ou de coalitions en vue de la promotion et de la diffusion de transition environnementale et de la transition juste, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le B4IG, une coalition de grandes entreprises internationales qui s'est engagée à s'attaquer aux inégalités, à promouvoir la diversité dans leurs lieux de travail et dans les chaînes d'approvisionnement dans le cadre d'une initiative du G7 menée par le président français Emmanuel Macron et supervisée par l'OCDE. • Le Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive, une coalition de grande entreprises françaises visant à favoriser l'accès à l'emploi, de mettre en place des offres de services et des produits inclusifs et de développer des achats inclusifs <p>En 2021, le Groupe et ses entités ont décidé de rejoindre 3 coalitions d'institutions financières engagées dans la neutralité carbone en 2050 : la Net Zero Banking Alliance pour les métiers de la banque, la Net Zero Asset-Managers Initiative pour son activité de gestion d'actifs menée par Amundi, et la Net Zero Asset Owner Alliance pour Crédit Agricole Assurances.</p> <p>Par ailleurs, pour renforcer l'impact de son Projet sociétal, le Groupe Crédit Agricole a annoncé le 1er décembre 2021 un plan-programme en 10 engagements (cf question 2.2 Définition de la cible).</p>	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphes 3.4.3 https://www.b4ig.org / https://www.at-entreprise-pauvrete.org/toutes-nos-publications/lancement-du-collectif-dentreprises-pour-une-economie-plus-inclusive/</p>
---	--	---

<p>Principe 5: Gouvernance et Culture Nous mettrons en œuvre notre engagement envers ces principes par une gouvernance efficace et une culture de la banque responsable.</p>		
<p>5.1 Description des structures, des politiques et des procédures de gouvernance mises en place ou prévues d'être mises en place par le Groupe, pour gérer les impacts positifs et négatifs (potentiels) importants et appuyer la mise en œuvre efficace des Principes</p>	<p>La gouvernance de notre performance extra-financière est décrite au paragraphe 3.2.2 de notre Document Universel d'Enregistrement.</p> <p>Elle est constituée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des comités spécialisés du Conseil d'Administration du groupe • Des comités internes au groupe pour le suivi et le déploiement de la stratégie ESG • D'un comité scientifique pluridisciplinaire, composés d'experts reconnus sur les question climatiques et environnementales • De la ligne métier RSE groupe. <p>Le Crédit Agricole a créé une gouvernance dédiée pour son projet Net Zero by 2050</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comité Sponsor Net Zéro : Composé de membres du conseil d'administration du Crédit Agricole S.A. Rôle : Pilotage des travaux de définition des trajectoires Net Zéro, validation de la proposition de trajectoire Groupe, validation des grandes orientations et de leurs implications sur les métiers, validation des engagements publics, arbitrages ad hoc. – Taskforce opérationnelle métier: Composée de membres des Responsables RSE/ Métiers des entités. Rôle : définition du cadre méthodologique de la trajectoire Net Zéro du Groupe, évaluation des impacts métiers associés – Équipe de projet CASA : Composée des départements RSE et Stratégie. Rôle : Pilotage du projet, garant de la phase de Cadrage et de la synthèse de la trajectoire Groupe – Travail à la maille secteur et entités : Groupe de travail multi-entités en charge de définir la trajectoire Net Zéro sectorielle Groupe, construction par chaque entité de sa base de référence d'émissions et des pistes pour accompagner les clients. 	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphe 3.2</p>

	<p style="text-align: center;">Principales instances traitant de la stratégie et des risques ESG</p> <p style="text-align: center;">Principales instances de pilotage transverse de la stratégie et des risques ESG</p>	
<p>5.2 Description des initiatives et des mesures mises en œuvre ou prévues d'être mises en œuvre par le Groupe, pour favoriser une culture de la banque responsable parmi ses employés.</p>	<p><u>Encourager une culture bancaire responsable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Groupe forme ses collaborateurs à la prévention de la fraude et à la lutte contre la corruption. – La Green Academy : une formation numérique dédiée à la transition énergétique de premier niveau pour favoriser une plus grande expertise des réseaux de distribution des Caisses régionales et des outils d'aide à la vente. – Des ateliers de sensibilisation au changement climatique (Fresques du climat). <p><u>Encourager la performance ESG par des mesures incitatives :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Depuis 2012, nous disposons d'un outil de communication interne et d'engagement des collaborateurs sur nos objectifs ESG, le dispositif FReD. – La politique de récompense des dirigeants mandataires sociaux prend en compte des critères extra-financiers (40% de la rémunération variable annuelle) et l'acquisition de l'intéressement long terme attribué sous forme d'actions gratuites de performance est conditionnée à 33,33% à un objectif lié à la performance corporate de Crédit Agricole S.A. à travers l'indice FReD. 	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière", paragraphe 3.2.2 et paragraphe 3.2.3</p>
<p>5.3 Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des principes.</p>	<p>Crédit Agricole S.A. a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre du PRB, partie intégrante de sa stratégie ESG, au cours de l'exercice 2021. Le groupe a renforcé sa structure de gouvernance, couvrant les questions et les risques sociaux et environnementaux.</p>	<p>Voir Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-</p>

	La mise en œuvre et la gouvernance des principes du PRB sont au cœur de notre gouvernance ESG décrite ci-dessus. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au tableau des références croisées (p. 121) de l'URD où vous trouverez la référence aux PRB dans chaque sous-section du document.	financière”, paragraphe 3.2.3 et paragraphe 3.2.2
--	--	---

→ **Conclusion**

Le pilotage de la mise en œuvre des PRB est partie intégrante de la gouvernance ESG de Crédit Agricole S.A.

Principe 6: Transparence et responsabilité

Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre individuelle et collective de ces principes et nous serons transparents et responsables de nos impacts positifs et négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes de la responsabilité bancaire

La mise en place d'un outil innovant, la plateforme de données extra-financières, permet de gérer globalement la performance ESG de l'ensemble du groupe et constitue une réelle avancée pour accélérer la mise en œuvre du PRB, partie intégrante de sa stratégie ESG. Au total, 90 indicateurs d'impact social et environnemental ont été pilotés (fin 2021).

Politique	Indicateur de performance	Définition	Unité	2021	2020	2019	Entités concernées
3.2.3 Dispositif de contribution des collaborateurs à la performance ESG	Nombre de collaborateurs dont la rémunération est liée au dispositif FReD	Nombre de collaborateurs dont au moins une partie de la part variable ou de l'intéressement est lié au dispositif FReD	Nombre	23 215	23 408	10 000	Crédit Agricole S.A. et ses filiales
5.5 Mesures et objectifs de notre empreinte interne	Émissions GES liées aux énergies/m ²	Émissions de GES liées à la consommation d'énergie des bâtiments (empreinte interne)	Teq CO ₂ /m ²	0,03666	0,03046	0,03492	Crédit Agricole S.A. et ses filiales
	Émissions GES liées aux déplacements professionnels / ETP	Émissions de GES liées aux déplacements des collaborateurs en avion et en train (empreinte interne)	Teq CO ₂ /ETP	0,061	0,101	0,636	Crédit Agricole S.A. et ses filiales

Pour plus d'informations sur notre transparence et notre responsabilité, voir URD, Part. 5 Résultats

Document d'enregistrement universel, chapitre "Performance extra-financière"

→ **Conclusion**

Crédit Agricole S.A. a réalisé au cours de l'exercice 2021 des progrès significatifs dans la mise en œuvre des PRB, partie intégrante de sa stratégie ESG.